

# Diriger ou laisser faire? : la ville en mutation

Autor(en): **Currat, Roger**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **87 (1992)**

Heft 2

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-175530>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## La ville en mutation

## Diriger ou laisser faire?

par M. Roger Currat, urbaniste FUS/COSAC, Fribourg

La ville est en crise: crise de croissance mal maîtrisée, crise de mutation formelle, fonctionnelle et sociale mais, plus profondément, crise d'urbanité, que Jean Giraudoux définit comme «le respect d'autrui et de soi-même». L'article ci-dessous traite ce sujet et suggère quelques solutions concrètes.

En Angleterre, le Prince Charles a pris sa plume pour dénoncer «la tristesse et la froideur d'une grande partie de l'aménagement urbain» des quarante dernières années; dans un récent ouvrage, il fustige sans ménagement la trop puissante corporation des architectes britanniques, en épargnant ingénument promoteurs et hommes politiques. Il n'empêche: son «Regard personnel sur l'architecture d'aujourd'hui» exprime, en formules souvent féroces, une opinion qu'un grand nombre de gens paraissent partager.

La France, elle, s'est dotée d'un Ministère de la Ville, pour tenter d'enrayer la grave dégradation de la vie urbaine et de corriger, si faire se peut, la déplorable situation de certains ghettos citadins ou banlieusards.

### De la cohésion à la ségrégation

A l'heure de l'Europe, la Suisse, incorrigible «Sonderfall», échapperait-elle donc à ce constat alarmant d'une crise de l'aménagement urbain? Il y a 11 ans, notre bonne loi fédérale sur l'aménagement du territoire a érudé toute référence explicite à la ville, en gommant prudemment la notion d'urbanisme; souveraineté des cantons, autonomie des communes

obligent... Rien ne prouve d'ailleurs que des dispositions législatives et réglementaires soient la panacée pour soigner, au-delà des symptômes matériels visibles, la détérioration actuelle du corps social d'un pays dont la majorité de la population vit aujourd'hui dans des villes ou dans des agglomérations urbaines.

Depuis la seconde moitié du vingtième siècle, la société urbaine connaît l'éclatement d'un corps social qui fut d'abord caractérisé par sa cohésion, puis par sa ségrégation:

- De tradition séculaire, la ville a été le fait du prince, ou ce-

lui d'une solide bourgeoisie locale, dont la puissance politique et financière s'exprimait avec fierté dans un urbanisme exemplaire et incontesté, atout non négligeable dans les conflits de rivalités parfois épiques entre cités. Jusqu'à l'émergence de la civilisation industrielle, la cohésion de la société urbaine est la meilleure garante d'un urbanisme créateur et fécond.

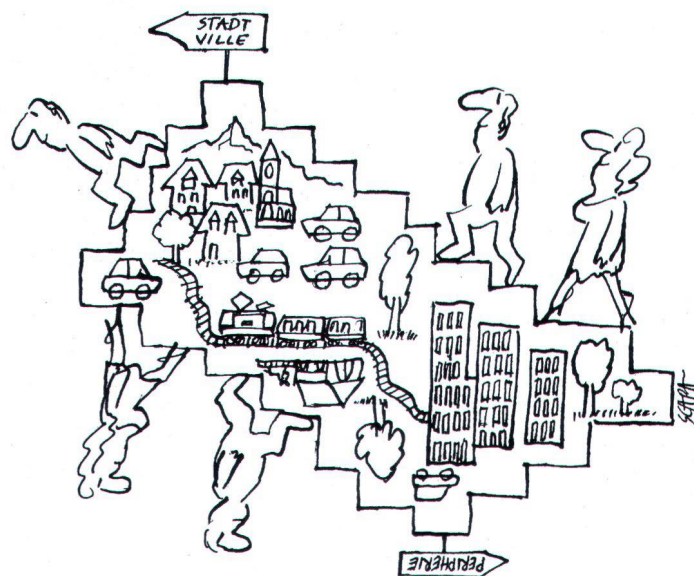
- Avec la fin de l'Ancien Régime, la notion de classe remplace celle des trois ordres traditionnels: clergé, noblesse, tiers état, ce dernier groupant bourgeois, artisans et paysans. Cette profonde mutation sociale scinde en deux la société urbaine, entre une bourgeoisie capitaliste dominante et un petit peuple d'artisans, de boutiquiers et d'ouvriers. La transformation des outils de production et d'échange inscrit dans les limites de la ville deux nouveaux types d'utilisation de l'espace urbain: aires conquises par les manufactures, fabri-

ques, usines et ateliers, aires abandonnées au logement d'une classe ouvrière en constante progression, objets de spéculations foncières et immobilières impudentes. Que la ségrégation sociale déchire le tissu urbain, les édiles n'en ont cure: ils ont oublié le sage précepte du bon roi Henri IV recommandant à la Ville de Paris de ne point mettre les riches et dodus d'un côté et les pauvres et malingres de l'autre.

- Depuis une ou deux générations, la société urbaine a éclaté: d'abord envahie par des activités tertiaires, la ville s'est condamnée à rejeter ses habitants en périphérie, dans de nouveaux quartiers suburbains destinés à résoudre la crise du logement; ensuite, au nom des principes hygiénistes, mais en réalité pour faire valoir une plus-value foncière démesurée du sol urbain, elle a bouté hors de ses murs ses entreprises de production et de distribution, en ne conservant que des services tertiaires de prestige: commerces de luxe, administrations publiques et privées, sièges bancaires et de compagnies d'assurances, capables de payer une charge foncière que la fonction résidentielle ne peut plus supporter.

### Pseudo-modernité

En perdant ses habitants, la ville a nourri une périurbanisation diffuse destructurante et assiste, impuissante, à l'hémorragie de ses citoyens-contribuables partis à la campagne pour réaliser leur rêve de maison individuelle, illusion d'une nouvelle attache terrienne. La forme de la ville s'est dégradée, les fonctions traditionnelles se sont altérées, et l'espace rural





environnant a été mité, grignoté, par une extension territoriale inconsiderée, source de déplacements pendulaires totalement irrationnels. L'engorgement et l'asphyxie des centres-villes par la circulation et le stationnement des voitures privées a pour corollaire l'incapacité des transports publics de remplir correctement leur rôle. Lourd tribut payé à une pseudo-modernité – une véritable création architecturale et urbanistique contemporaine aurait pu tenter de faire ses preuves dans des villes nouvelles – la ville historique s'est laissé défigurer par de hideux «furoncles» (Charles, prince de Galles, dixit). La lecture de la ville est devenue incohérente, et l'on en vient à regretter que notre génération n'ait pas produit un Hусsmann, un Cerda, un Sitte, un Unwin, un Garnier, hommes de caractère et de talent qui marquèrent la ville de leur empreinte. Encore ne faut-il pas confondre dessin et dessein...

Face à ce défi, est-il encore possible de diriger l'aménagement urbain, ou en est-on réduit à laisser faire? Ainsi posée, la question est ambiguë et appelle deux réponses distinctes; diriger, mais qui? Laisser faire, mais quoi? En outre, il serait présomptueux d'énoncer un catalogue de méthodes, moyens et mesures d'orientation: les instruments de l'aménagement et de la police des constructions, à eux seuls, ont peu de prise sur l'économie, le social ou le droit foncier.

### Postulats élémentaires

Néanmoins, un constat désabusé ne saurait tenir lieu de réponse à une interrogation inquiète mais pertinente sur l'avenir de l'aménagement urbain. L'utopie, seul thème mobilisateur du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération, peut suggérer, à défaut de recettes, une démarche à partir de postulats très simples:

- grâce à Dieu, l'aménagement urbain est encore l'affaire des collectivités locales, dans un domaine où le principe de

subsidiarité conserve une valeur exemplaire;

- en matière d'aménagement, la ville et son agglomération constituent une entité qui ne peut être correctement gérée que par une autorité supra-communale unique;

- cette unique collectivité locale appartient, d'abord, à ses habitants; eux-ci ont non seulement le droit, juridiquement reconnu par la loi, de «participer de manière adéquate à l'établissement des plans», mais également l'impérieux devoir de coopérer activement à l'organisation formelle et fonctionnelle de la cité;

- la participation de la population permet réellement à celle-ci de s'informer, et de se former à l'usage de la ville, afin d'encourager les propositions constructives, au lieu de favoriser les prises de position dogmatiques, égoïstes ou négatives;

- le pouvoir politique s'emploie à motiver les citoyens et à stimuler l'initiative privée soucieuse de qualité, et renonce fermement à faire le jeu de la spéculation mercantile.

Ces postulats élémentaires étant admis, les mesures d'orientation, formelles et fon-

ctionnelles, seront adaptées aux conditions locales spécifiques.

### Quelques approches

Cependant, en matière de méthodes et de moyens, le champ d'exploration est ouvert à une recherche appliquée, à un enseignement spécifique qui fait largement défaut dans notre pays et à une pratique administrative habituellement plus soucieuse de procédure que de processus. A cet égard, en guise de conclusion et pour rester dans le thème de l'utopie, on peut proposer quelques approches concrètes:

- création, par la Confédération et les Universités, d'un Institut suisse de la ville, ayant pour mission d'évaluer constamment l'évolution urbaine dans notre pays et à l'étranger, de former des professionnels de l'aménagement urbain, d'offrir aux municipalités une base de données comparables et des conseils qualifiés et désintéressés;

- adaptation, par les autorités des nouvelles entités urbaines supra-communales, des services traditionnels d'édilité en véritables ateliers municipaux d'urbanisme, cellules vivantes de réflexion et de propositions

créatives, animées par de grands commis travaillant en symbiose avec de jeunes stagiaires, architectes, ingénieurs, géographes, historiens, économistes, juristes, sociologues, prometteuse pépinière de l'aménagement urbain de demain;

- démocratisation effective du processus d'aménagement par l'ouverture de pavillons municipaux d'urbanisme, véritables vitrines de l'aménagement urbain où projets, dessins, maquettes, montages vidéo permettraient à la population de participer «de manière adéquate», en voyant travailler tous ceux qui font la ville, en appréciant concrètement tout nouveau projet dans son contexte, en exerçant un esprit critique renouvelé et conséquent, en formulant des propositions sensées aux princes qui eux, à la différence de l'héritier du trône d'Angleterre, nous gouvernent.

Rassurez-vous, compatriotes assoupis: tout cela n'est qu'une utopie...

Source: «Aménagement du territoire» 1/91



*Les temps sont passés où la ville formait un ensemble bien circonscrit. Die Zeiten, wo die Stadt ein geschlossenes Ganzes bildete, sind vorbei (Bild Staatsarchiv Basel)*